

**Entreprise :**

*nom, prénom, raison sociale, adresse, téléphone, agrément*

**Demande d'autorisation d'exhumation du caveau Provisoire**

Monsieur le Maire,

Je, soussigné, titulaire de la concession,  
Nom LAFFORGUE Prénom(s) Gérard  
Adresse :12 Rue du 8 mai 32500 FLEURANCE

**donne mandat à l'entreprise POMPES FUNEBRES DE LOMAGNE DE LECTOURE**  
pour procéder

- à l'exhumation du corps de  
nom : GAYRIN                      prénom(s) : Armande                      décédé(e) le 21 08 2013  
dans le cimetière :
  - Saint Gervais, case 1 du caveau provisoire

***Rappel*** : Il ne sera procédé à aucune exhumation autre que celles ordonnées par les autorités administratives ou judiciaires, sans une autorisation expresse et par écrit de la Mairie. Cette autorisation sera délivrée par l'administration au vu d'une demande formulée par le plus proche parent du défunt et avec l'accord du titulaire de la sépulture où elle sera pratiquée. Comme l'indique l'instruction relative à l'état civil du 11 mai 1999, l'ordre suivant peut être retenu pour la détermination du plus proche parent : le conjoint non séparé (veuf, veuve), les enfants du défunt, les parents (père, mère), les frères et sœurs. Le Maire doit s'assurer au vu des pièces fournies par le pétitionnaire de la réalité du lien familial dont il se prévaut et de l'absence de parent plus proche du défunt que lui. Il appartient en outre au pétitionnaire d'attester sur l'honneur qu'il n'existe aucun autre parent venant au même degré de parenté que lui ou, si c'est le cas, qu'aucun d'eux n'est susceptible de s'opposer à l'exhumation sollicitée.

Cette exhumation aura lieu à LECTOURE le 27/08/2013 à 14 h 00

Le corps sera

- réinhumé dans le cimetière
  - Saint Esprit Allée : RENONCULES emplacement n° 298

dans la sépulture dont la concession est détenue par  
nom LAFFORGUE prénoms ROGER  
domicilié à : HUSTARREAU LECTOURE  
acquise le : 19/10/1967

**(fournir obligatoirement copie du titre de concession)**

**Il est formellement interdit de procéder à une ou des exhumations sans l'autorisation écrite délivrée par les services de la Mairie.**

Je m'engage à me conformer strictement au Règlement des Cimetières de la Ville de Lectoure et notamment aux dispositions de ses articles 28 à 32 (LES EXHUMATIONS), sous peine de poursuites, conformément à la réglementation en vigueur.

Lectoure, le 26/08/2013

L'entrepreneur,  
(Cachet et signature)

Le titulaire de la Concession  
ou son ayant-droit,  
(signature)